



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER**

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2020

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le rôle général de perception est maintenant déposé au bureau du trésorier. La Ville de Port-Cartier procédera donc à l'envoi des comptes de taxes dans les 60 jours suivant la date du présent avis.

Chaque compte est payable en un versement unique ou dans certains cas, en deux (2) ou trois (3) versements égaux. Les trois (3) versements sont payables aux dates ultimes suivantes :

- | | | |
|------------------------|--|--------------------------|
| 1^{ère} | Pour le versement unique ou le premier versement : | le 5 février 2020 |
| 2^e | Pour le deuxième versement : | le 5 mai 2020 |
| 3^e | Pour le troisième versement : | le 4 août 2020 |

FAIT À PORT-CARTIER, ce 13^e jour du mois de décembre 2019.

La trésorière,

Claudia Dupuis
Claudia DUPUIS